

PARCE QUE LA RÉTENTION EST INHUMAINE POINT À LA LIGNE !

Le centre de rétention de Vincennes brûle...

Samedi 21 juin, deux bâtiments du centre de rétention administratif (CRA) de Vincennes sont partis en fumée. Certain-e-s retenu-e-s auraient mis le feu à leurs matelas suite à la mort d'un homme tunisien de 41 ans victime d'une crise cardiaque. Suite à cet incendie, 17 personnes seront hospitalisées et quasiment tou-te-s ont été déplacé-e-s dans d'autres CRA.

Rappelons que ces centres sont souvent déjà au maximum de leur capacité. Beaucoup dénoncent la surpopulation. Celui de Vincennes détenait 240 personnes!

Comment pourrait-il en être autrement, alors que Brice Hortefeux annonçait le 19 juin dernier une augmentation de 31% des expulsions en 2007 et de 80% depuis le début de l'année ?

Depuis de nombreux mois, la CIMADE dénonce régulièrement « le climat de tensions et de violence » au CRA de Vincennes. Un rapport officiel remis le 5 juin au ministère par une commission nationale de contrôle tirait également la sonnette d'alarme.

Quotidiennement, dans tous les centres de rétention, la Cimade, des personnes sans-papiers ou des soutiens disent les tentatives de suicide, les automutilations, les grèves de la faim...

- Juin 2007, une personne s'est suicidée au CRA de Bordeaux.
- Juin 2007, deux retenus ont tenté de s'immoler à Lyon.
- Dans la nuit du 12 février, un policier a fait usage de Taser ce qui entraîna l'hospitalisation de 2 retenus.
- En octobre 2007, un enfant de 3 semaines est placé en rétention au CRA de Rennes et contrairement à ce que prétendent les autorités, des enfants y sont régulièrement enfermés depuis janvier 2008.

**Les événements de Vincennes et les autres sont la preuve que
LA SITUATION DANS LES CENTRES DE RÉTENTION EST INSUPPORTABLE !
Aucun aménagement ne la rendra humaine ou vivable !**

et pendant ce temps là...

La directive «retour» dite «directive de la Honte» qui a été adoptée le 18 juin dernier prévoit l'enfermement de migrants non communautaires pour une durée maximale de 18 mois, la possibilité d'expulser des mineur-e-s (même hors de leur territoire d'origine) et une interdiction du territoire européen de 5 ans pour les personnes expulsées.

**En solidarité avec les retenu-e-s de Vincennes et leurs soutiens,
le collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes appelle à un :**

**RASSEMBLEMENT AU CENTRE DE RÉTENTION
DE ST JACQUES DE LA LANDE
MERCREDI 2 JUILLET A 18 HEURES**

Le centre de rétention est près du parc des expositions. Ligne 57 en bus. Arrêt "Parc des expositions".

Parce qu'il est NÉCESSAIRE de :

- **FERMER DE TOUS LES CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIVE**
- **ABROGER LA DIRECTIVE RETOUR**
- **REGULARISER TOUTES LES PERSONNES SANS-PAPIERS**

Collectif de soutien aux personnes sans papiers de Rennes
Réunion tous les mardis à 18h30, ouvertes à tou-te-s
à la Maison Internationale de Rennes, 7 quai Chateaubriand, Rennes